générale, je lui ai porté des coups si rudes et, peut-être pour elle si inattendus, que son irritation contre moi va jusqu'à la fureur et s'épanche quotidiennement dans les colonnes de ses journaux en un torrent d'injures et de calomnies.

La réglementation du privilège des bouilleurs de cru n'est pour elle, dans ce département, qu'un simple détail et même un détail infime dans l'ensemble des mesures qu'elle reproche à mon gouvernement. La cause, la vraie cause de haine est ailleurs. J'ai pris le pouvoir dans des conjonctures difficiles, au lendemain de la promulgation d'une loi qui était, dans la pensée de la majorité républicaine qui l'a votée, une loi de défense contre le cléricalisme, cet ennemi mortel de la République.

A la tête de cette majorité, j'ai marché droit à l'ennemi; je l'ai poussé sans paix ni trêve. Je l'ai délogé successivement de positions fortifiées qu'il occupait de longue date par la connivence volontaire ou la tolérance aveugle des gouvernements antérieurs. C'est un combat sans merci, non entre des hommes, mais entre des principes. Je suis résolu à le poursuivre jusqu'au bout, jusqu'au triomphe de l'esprit républicain sur l'esprit clérical. Cette résolution, mes amis, me rend insensible aux coups que je reçois, de quelque côté qu'ils me viennent.

Injures et menaces, prières et supplications, objurgations et calomnies, tout glisse sur la cuirasse d'airain que j'ai dû me mettre autour de la poitrine pour me garder moi-même de ma propre faiblesse. Peu m'importe ce que l'ennemi pense ou dit de moi! Il n'est pas mon juge.

Je n'ai et ne veux avoir d'autre juge que le pays républicain. A ce pays seul il appartient de me faire savoir si je remplis, à sa satisfaction le redoutable mandat qu'il m'a confié. C'est donc au pays que j'en appelle et particulièrement, en ce jour, à cette portion du pays qui me voit à l'œuvre depuis trente ans, aux républicains de la Charente-Inférieure qui ont connu de tout temps mon amour passionné pour la République et plus spécialement encore à mes concitoyens de l'arrondissement de Saintes qui peuvent témoigner mieux que personne de la parfaite unité de ma vie publique.

Or, messieurs, si une longue expérience ne m'avait pas éclairé déjà sur les véritables sentiments du pays, les scènes réconfortantes que j'ai sous les yeux partout où je dirige mes pas, les manifestations aussi chaleureuses que spontanées qui accueillent partout les membres de mon cabinet, les acclamations enthousiastes qui saluent partout leurs déclarations auraient fait la lumière dans mon esprit et m'auraient complètement rassuré sur les dispositions intimes du pays à l'égard du gouvernement.

Partout les républicains suivent d'un cœur ému et reconnaissant la lutte engagée par mon ministère contre la réaction nationaliste et cléricale. Qu'ils se rassemblent pour une fête, qu'ils se réunissent pour une conférence, qu'ils viennent s'asseoir ensemble à un banquet comme celui d'aujourd'hui, ils ne perdent pas une occasion d'adresser au gouvernement, avec le témoignage de leur gratitude, des invitations pressantes à persévérer dans son œuvre de défense républicaine.

Par une suite naturelle de cet état d'âme, ils se comportent envers leurs représentants au Parlement comme ces représentants eux-mêmes se comportent envers le gouvernement, approuvant et louant sans réserve les membres fidèles de la majorité, les députés restés unis au « bloc » des quatres groupes de gauche, blâmant ouvertement et désavouant sans hésitation les dissidents, les députés aux allures équivoques qui ont un pied dans le camp ministériel et un pied dans le camp de la réaction.

Qui donc, messieurs, pourrait s'étonner que j'en appelle avec confiance à un pays qui fait preuve d'un tel sentiment de justice et d'un pareil esprit de discipline? Etranger aux calculs habiles, il demeure étranger aux défaillances intéressées, il lui suffit de voir la réaction faire rage contre le ministère pour sentir instinctivement que son devoir impérieux est de se serrer autour du ministère, pour briser l'effort de la réaction.

Que lui font, je vous le demande, quelques divergences d'opinion sur telle question d'opportunité ou de procédure, sur tel point de détail de la politique? Un point domine tout à ses yeux, c'est l'obligation pour tous les républicains de former une masse compacte et résolue contre leurs adversaires de tout acabit, non moins résolus et non moins compacts, et de soutenir énergiquement le ministère dans sa ferme détermination de réaliser progressivement les réformes depuis longtemps promises au pays.

Il est vrai, messieurs, que partout, ou peu s'en faut, et notamment dans ce département, la réaction a renoncé à arborer son vieux drapeau; elle a cessé d'être cléricale ou bonapartiste, elle est maintenant libérale. Entendez par là cléricale.

Un nouveau parti s'est formé, le parti de l'action libérale, qui a absorbé l'ancienne opposition, et qui est en train de s'assimiler les républicains du centre, ceux-là précisément qui, comme elle, s'intitulent républicains libéraux. Le langage a changé comme les dénominations. Il n'est plus question dans ce monde-là que de démocratie et de socialisme. La liberté y est exaltée comme l'arbitre suprême des partis. On y prend seulement la précaution d'adjoindre aux deux substantifs de démocratie et de socialisme la toute petite épithète de « chrétien ». On y promet une liberté complète à la condition qu'il soit bien sous-entendu que cette liberté sera la liberté du bien, par conséquent la liberté des congrégations.

Messieurs, je laisse à celui d'entre vous qui voudra s'en charger, le soin d'exposer en quoi le socialisme chrétien l'emporte. Que le socialisme se réclame du *Syllabus*, de la fameuse encyclique papale qui a condamné comme autant de perversités et d'erreurs, au nom de l'infaillibilité de l'Eglise, toutes les conquêtes de l'esprit moderne, toutes les libertés de notre époque, je doute fort qu'il fasse de nombreux prosélytes parmi nos populations ouvrières les plus attachées à l'idée socialiste.

Par ailleurs, messieurs, s'il est au monde un spectacle risible, c'est de voir nos prétendus libéraux, hier encore royalistes convaincus ou bonapartistes relaps, parcourir maintenant nos campagnes, le drapeau de la liberté à la main, et faire le procès du gouvernement au nom de la liberté. La liberté, comme sous la monarchie et sous l'empire, la trouvaille est hardie, si elle n'est pas tout à fait neuve. Elle me rappelle le symbolisme de la monnaie du premier empire; les pièces de 5 francs portaient au centre : sur un côté, une branche de laurier, et sur le bord, en exergue, ces mots : République française. Sur l'autre côté était gravée la tête du souverain avec l'inscription : « Napoléon, empereur ».

Messieurs, c'est dans un cadre absolument semblable que l'action libérale place ses théories de liberté. Elle se borne à remplacer la tête du roi ou de l'empereur par la mitre du pape. A ce léger changement près, les monnaies se valent.

Messieurs, à la vérité, le succès de l'action libérale a été mince dans le pays. L'éloge de la liberté dans la bouche d'hommes qui, pendant trente ans consécutifs, ont combattu avec acharnement la République et ses lois, sonnait faux aux oreilles de l'auditoire. Les quelques républicains qui s'étaient fourvoyés dans l'assistance haussaient les épaules de dédain à cette répudiation inattendue des doctrines bien connues de l'orateur. Quant aux autres auditeurs, ils semblaient ahuris d'un langage si nouveau pour eux, mais les uns et les autres, en y regardant avec un peu d'attention, ne tardaient pas à apercevoir le bout de l'oreille du personnage et, dans l'homme nouveau de l'action libérale, ils reconnaissaient, à ne pouvoir s'y méprendre, le vieil homme de l'action cléricale. C'est, en effet, messieurs, la réaction cléricale, affublée d'oripeaux empruntés au libéralisme frelaté de nos jours, qui se déguise sous le masque de l'action libérale, je me trompe, sous le masque de la réaction libérale.

Oui, messieurs, cette liberté prétendue qui dort depuis des siècles et qui se réveille tout à coup pour soustraire les congrégations à l'autorité de la loi n'est qu'une réédition des doctrines ultramontaines qui subordonnent la loi des hommes à la loi de Dieu, la société civile à la société religieuse, l'enseignement de l'Etat à l'enseignement de l'Eglise et qui subordonneraient demain, si elles en avaient la puissance, l'instituteur de la commune au curé de la commune. Elle ne pouvait réussir à séduire nos populations qu'à la faveur d'un faux nez. Le faux nez une fois tombé, elle est apparue ce qu'elle est réellement, la contre-révolution voulant se substituer, par de simples artifices de langage, à la Révolution.

Vous ne pouvez pas être dupes, mes chers concitoyens, vous qui, à travers tous les changements de régimes politiques, êtes restés attachés inébranlablement aux principes de la Révolution, vous qui vous êtes toujours montrés si jaloux dans vos communes de défendre les droits de l'autorité civile contre les empiètements de l'autorité religieuse.

Non, vous n'avez pas été dupes de la comédie montée par l'action libérale. Vous n'avez eu qu'à jeter les yeux sur les personnages de la pièce qui se joue en ce moment, pour percer à jour leurs intentions et pour démêler ce qu'ils veulent derrière ce qu'ils disent. Vous êtes venus un peu plus lentement que d'autres à la République, mais vous lui serez fidèles parce que votre conviction est faite d'expérience et de raison.

La République réalise pour vous les trois grands biens que vous avez le droit d'exiger d'un gouvernement : le maintien de la paix, le règne de la loi, le respect des libertés publiques et privées. Ces trois grands biens, le ministère actuel met son honneur et ses soins à vous les conserver. On vous juge bien mal si l'on vous croit capables de prendre parti contre lui par pur amour des moines et des nonnes.

Messieurs, je lève mon verre à la ville de Saintes qui nous offre en ce jour l'hospitalité la plus élégante et la plus cordiale.

Je porte, en même temps, un toast au conseil général de la Charente-Inférieure, qui est pour moi une seconde famille et qui mérite d'être cité à la France entière comme un parfait modèle d'union et de fidélité républicaines.

Je bois enfin à la démocratie de ce département, démocratie tout ensemble si vaillante et si avisée qui a passé, sans rien perdre de ses qualités natives, par les plus terribles épreuves et qui, après s'être donnée à la République plus par réflexion que par entraînement, lui sera dans l'avenir un soutien aussi vigoureux que persévérant.

Une arrestation a été opérée au cours de la journée, c'est celle de M. Duportal qui avait crié : « Vive la liberté! Vivent les sœurs! »

Dans la soirée a eu lieu une fête vénitienne sur la Charente. Une flottille de petites embarcations, gracieusement illuminées, et deux torpilleurs de la défense mobile, les nos *111* et *117* venus spécialement à cette occasion y ont pris part.

M. Pelletan à Cherbourg

Après avoir assisté au lancement du *Jules Ferry*, le ministre de la marine et Mme Pelletan, ont présidé un banquet « démocratique » de mille couverts.

Au dessert, M. Barbet, président du comité, et les chefs des divers groupements du personnel de l'arsenal ont prononcé des discours ; ces derniers ont demandé surtout des améliorations à leur « situation précaire ». M. Mars, secrétaire général du syndicat a résumé ces revendications.

Prenant à son tour la parole, M. Pelletan a fait l'éloge des institutrices « qui enseignent aux femmes les vertus civiques, empêchant ainsi dans la famille un divorce moral entre l'épouse et l'époux qui est généralement libre-penseur. » Répondant au secrétaire du syndicat ouvrier, il dit qu'ayant déjà pu donner satisfaction à plusieurs desiderata, il ne comptait pas s'arrêter là ; qu'il étudiera toutes les questions qui lui sont soumises et fera son possible pour donner satisfaction à tout le monde. C'est, notamment, dit-il, une honte pour la République et pour l'humanité que des veuves restent dans la misère après la mort du chef de la famille.

Puis le ministre a parlé de la cérémonie « pour la première fois toute laïque », du lancement du *Jules-Ferry*.

Le banquet s'est terminé à quatre heures au milieu de vives acclamations.

Une heure plus tard, le ministre assistait, dans la salle du banquet, à un punch populaire où il a prononcé un discours politique.

Il faut, a-t-il dit, « que les chefs de la marine, se soumettent au régime républicain. La marine ne doit pas être une pépinière d'officiers élevés par les Dominicains qui leur ont appris que leur épée est au service du cléricalisme contre la République.

Sur la question des congrégations, M. Pelletan a dit que « l'honnête homme qui est le chef du gouvernement tient les engagements promis et, avec l'appui de ses collègues, il les tiendra quoi qu'il arrive : le gouvernement ne redoute pas une crise ».

Le soir, une retraite aux flambeaux a parcouru les rues; elle avait été organisée par la musique du syndicat ouvrier de l'arsenal; une foule considérable la suivait.

En même temps un concert militaire était donné sur la place d'Armes, devant la mairie brillamment illuminée.

La fête a été close par une représentation de gala au théâtre.

M. Trouillot à Saint-Claude

M. Trouillot, ministre du commerce, invité par la municipalité et le comité de l'Exposition de photographie de Saint-Claude, est arrivé dans cette ville, hier matin, pour présider la fête de l'Arbre et visiter l'Exposition.

Après les réceptions officielles à la sous-préfecture, a eu lieu la plantation solennelle d'un sapin commémoratif de la fête de l'Arbre, près de la statue de Voltaire, sur la promenade du Truchet. Les « Enfants forestiers », jeunes élèves des écoles de la région, ont donné un très gentil concert, fort applaudi.

La visite de l'exposition de photographie, fort bien réussie (elle comprend 200 exposants, 2,000 vues, dont beaucoup de réels chefs-d'œuvre), a suivi.

A midi, a eu lieu au marché couvert un banquet organisé par souscriptions, et qui comptait 600 convives.

Au dessert, prennent successivement la parole : le préfet du Jura, MM. Vuillod, sénateur, Cère, député, Vuillermot, conseiller général, Cardot, inspecteur des forêts.

M. Trouillot, très applaudi, fait l'éloge de Saint-Claude, ville que son commerce et son industrie placent dans une situation prospère hors de pair et mettent au rang de celles qui sont pour la France une fierté nationale.

Le ministre dit que les usines de Saint-Claude et son admirable ekort d'activité et de travail en font un des arsenaux modernes des plus précieux dans cette guerre nouvelle, toute pacifique qui remplace si heureusement aujourd'hui les guerres où le sang coule et qui s'appelle la concurrence internationale.

Le ministre boit à la ville de Saint-Claude, ville de progrès et de travail, instrument précieux de prospérité et de paix.

M. Maruéjouls à Chamonix

M. Maruéjouls est arrivé hier à Chamonix, venant de Genève, où les autorités fédérales lui ont fait une très chaleureuse réception.

A l'arrivée du ministre des travaux publics, sur le quai de la gare, la fanfare municipale a exécuté la *Marseillaise*, puis M. Simond, maire de Chamonix, à la tête du conseil municipal, a souhaité la bienvenue au ministre qui a répondu en quelques mots.

Aux côtés du maire se trouvaient MM. Tenot, préfet de la Haute-Savoie, Perouze, directeur des chemins de fer, Schœndoerfer, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Courtois, inspecteur principal de la Compagnie P.-L.-M., Payot, recteur de l'Académie de Chambéry, Angel Blanc, sous-préfet de Bonneville.

Sur tout le parcours, pour se rendre chez M. Simond, maire de Chamonix, le ministre a été salué par la foule.

Ce matin, à cinq heures, M. Maruéjouls est parti pour le Chatelard et Vernayaz.

M. Bérard à Trévoux

M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux postes a présidé hier le concours agricole de Trévoux et assisté ensuite à un banquet de 400 couverts.

Après des discours prononcés par MM. Baratier, maire, Dardenne, préfet, Fontenelle, président de la Société d'agriculture, et Bollet, conseiller général, M. Bérard, a fait l'éloge de la République et a dit les services qu'elle a déjà rendus à l'agriculture.

Il a terminé en disant que « si de tout temps les gouvernements républicains ont été attaqués par les adversaires de la République, celui de M. Combes l'a été plus que tout autre, mais qu'il faut laisser passer les injustes attaques et ne s'occuper que d'une chose : faire le bien. »

M. Bérard a bu ensuite à la France et à la République.

L'affaire Humbert

L'*Action* raconte que Régnier aurait été, depuis longtemps, en relation avec la famille de Gustave Humbert (originaire de Metz, comme on sait) et qu'il aurait été reçu en 1870, à Longeville-les-Metz, chez les parents de l'ancien garde des sceaux.

Ce renseignement aurait été fourni à notre confrère par une personne qui se trouvait à Metz lors de l'investissement de cette ville.

UNE LETTRE DE M. POINCARÉ

M. Poincaré, sénateur de la Meuse, adresse à l'agence Havas la dépêche suivante, qui complète celle publiée hier :

Sampigny, 23 août.

Monsieur le directeur,

Je vous ai télégraphié, hier soir, de Sampigny, après avoir été sommairement avisé par plusieurs journaux que Mme Humbert prétendait m'avoir autrefois montré sa fortune au ministère des finances. J'ai reçu, depuis lors, des renseignements plus complets sur la déclaration qu'elle a faite; je ne puis que vous confirmer ma dépêche d'hier. Je ne connaissais pas Mme Humbert lorsqu'elle s'est présentée au ministère; je ne me rappelle cependant pas qu'elle ait fait appuyer auprès de moi sa demande d'audience par M. Boulanger. Elle était la belle-fille du premier président de la Cour des comptes, qui venait de mourir et dont j'avais nommé le successeur; elle était la femme d'un de mes anciens collègues de la Chambre : c'était assez pour que je dusse la recevoir.

Je ne puis me souvenir exactement, à neuf années de distance, de la conversation qu'elle a rapportée hier; mais je crois qu'elle s'est effectivement plainte de ce que l'administration des finances eût reçu une opposition sur des rentes, malgré l'insaisissabilité légale. Je l'ai renvoyée au service compétent; mais il est possible que je lui aie dit, comme elle l'a répété, que l'administration n'avait pas à se faire juge de la légalité d'une opposition et ne pouvait payer avant un jugement de mainlevée.

Au cours de ses explications, dont je n'ai gardé qu'une impression très confuse, Mme Humbert m'a, il est vrai, montré à distance un titre de rente; elle l'a tiré d'un réticule, je me rappelle le fait, parce que j'ai été un peu surpris qu'elle se promenât ainsi avec une somme qu'elle disait considérable. Je n'ai, bien entendu, vérifié, comme je vous l'ai télégraphié, ni la valeur, ni l'authenticité du titre; je ne sais pas davantage s'il était nominatif ou au porteur. Mme Humbert, en me le montrant, a exprimé le regret de ne pouvoir en toucher les revenus.

C'est tout, et j'ai ignoré la suite qui avait été donnée à sa réclamation. Quelque temps après, et alors que je n'étais plus ministre, j'ai reçu de M. Frédéric Humbert une invitation à la chasse; il me prévenait que je rencontrerais chez lui des amis qu'il me nommait. Je n'avais aucun soupçon sur l'honnêteté de mon ancien collègue; mais je n'avais jamais eu avec lui de relations mondaines et je déclinai l'invitation.

Depuis l'ouverture du coffre-fort, je me suis demandé si la démarche faite par Mme Humbert au ministre des finances n'avait pas eu pour objet de me faire croire à la réalité de la fortune et de mieux préparer la lettre de son mari. J'ai émis cette supposition devant plusieurs personnes et notamment devant un certain nombre de mes confrères du Palais. C'est dire qu'il ne m'était pas resté le souvenir d'avoir jamais vu les millions. Je dois cependant à la vérité d'ajouter que l'invitation refusée n'a jamais été renouvelée.

Recevez, etc.

POINCARÉ.

UNE LETTRE DE M. PATENÔTRE

M. Patenôtre, ancien ambassadeur de France à Madrid, écrit au *Gaulois* :

Dans le compte rendu du procès Humbert, il est question d'une correspondance qui aurait été échangée à mon sujet avec Mme Thérèse Humbert par une tierce personne, à une date qui n'est d'ailleurs pas indiquée et alors que j'habitais l'étranger, — correspondance tendant à établir qu'à cette époque j'étais en relations avec elle et les siens.

Je n'ai jamais vu un seul membre de la famille Humbert avant son arrestation. Je n'ai par conséquent jamais dîné avec Mme Humbert à l'Elysée et aux Affaires étrangères, comme elle l'a affirmé. Je n'ai jamais soupçonné qu'elle et les siens fussent en Espagne avant d'en avoir été avisé par la lettre de M. Coltarello, que j'ai transmise à la police. Je n'ai donc pu la reconnaître et encore moins la saluer dans les rues de Madrid, comme elle l'a également prétendu.

Les congrégations

Lot. — M. Jean de Camy, maire du Vigan, vient d'adresser au sous-préfet de Gourdon la lettre suivante :

Par votre lettre du 18 juillet, vous me prier de notifier aux religieuses de Notre-Dame du Calvaire, installées dans la commune du Vigan depuis plus de cinquante ans, une lettre de M. Combes leur annonçant qu'il a décidé de ne pas transmettre au Conseil d'Etat les demandes d'autorisation pour vingt-quatre de leurs établissements situés dans le Lot.

Le conseil municipal du Vigan ayant voté à l'unanimité le maintien des religieuses, et les quatorze cents habitants de la commune étant opposés à leur départ, il ne m'est pas possible de mettre ma signature au bas du procès-verbal de notification, c'est-à-dire d'expulsion : mes convictions libérales et celles de mes administrés me le défendent.

Basses-Pyrénées. — Des poursuites correctionnelles sont intentées contre les auteurs des troubles qui ont accompagné l'expulsion des pères de Betharram, à Lourdes.

Vendée. — Samedi ont comparu devant le tribunal des Sables-d'Olonne les sœurs sécularisées de Mormaison, Bartheaud et Boizicau, pour infraction à la loi de 1901. M. de La Rochetulon, député des Sables-d'Olonne, était poursuivi comme complice, étant principal locataire de l'immeuble qui sert de maison d'école.

Les sœurs portaient le costume civil.

Le palais de justice, pour éviter toute manifestation, était garde par les gendarmes et les agents.

Le tribunal a acquitté tous les prévenus.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 24 août. — Une nouvelle dépression s'est avancée vers Scilly (749) et menace la Bretagne et la Manche; celle qui s'observait hier au sud de l'Irlande s'est éloignée vers le Danemark. De fortes pressions s'étendent dans le sud et l'est du continent (Moscou, 766 mm.).

Le vent est fort du sud sur la Bretagne et la Gascogne, faible vers le pas de Calais et la Provence.

Des pluies sont tombées dans le nord et l'ouest de l'Europe; en France, elles ont été abondantes par places et accompagnées d'orages; on a recueilli 55 mm. d'eau au puy de Dôme, 36 à Brest, 30 à Paris, 23 à Saint-Maur, 14 à Besançon.

La température s'est relevée sur nos régions de l'ouest. Ce matin, le thermomètre marquait 10° à Vaentia, 12° à Paris, 24° à Maltes.

On notait : 10° au mont Mounier, 8° au puy de Dôme, 4° au pic du Midi.

En France, un temps frais et à averses est probable dans le Nord et l'Ouest.

A Paris, hier, l'après-midi, orage et forte pluie, de 3 heures à 8 heures du soir.

La température moyenne 14°2 a été inférieure de 3°0 à la normale (17°2).

Depuis hier, midi, température : maximum 17°7; minimum 9°.

Baromètre, à sept heures du matin, 761 mm. 2; en baisse à midi.

A la tour Eiffel, maximum : 15°1, le 23 août, à 3 h. du soir; minimum : 10°0, le 24, à 6 h. du matin.

Parc Saint Maur. — Température du 23 août 1903.

3 heures matin.	+12°1	3 heures soir.	+16°7
6 —	+11°9	6 —	+14°2
9 —	+15°6	9 —	+13°8
Midi	+17°4	Minuit	+12°2

Situation particulière aux ports

Manche. — Mer agitée au Havre et à Cherbourg; houleuse à la Hague; belle à Calais, Boulogne et Dunkerque.

Océan. — Mer houleuse à Saint-Mathieu, Ouessant, Lorient, le Grognon, Er-Hastellic; peu agitée à Brest, île d'Aix, Chassiron, belle à Biarritz.

Méditerranée. — Mer peu agitée généralement.

L'ORAGE D'HIER. — Hier, vers trois heures de l'après-midi, un orage qui s'est abattu sur Paris a causé de nombreux accidents. Les ruisseaux, démesurément grossis, ont débordé dans les caves faubourg Saint-Antoine, 7, 191 et 213; rue de la Forge-Royale, 11, rue de Montreuil, 61, rue de la Roquette, 78 et 98. On a dû appeler les pompiers pour épuiser l'eau dont l'envahissement devenait dangereux.

Sur le quai de Jemmapes, en face du n° 48, une excavation de quatre mètres carrés sur autant de profondeur s'est produite sur la chaussée. Une voiture de l'Urbaine qui passait a été entraînée au fond. Une explosion de gaz provoquée par la rupture d'un tuyau avait fait éclater la conduite d'eau. Le cheval a été noyé.

A Saint-Denis, à Saint-Ouen, et dans d'autres localités de la banlieue nord, l'orage et l'inondation ont causé des dégâts importants.

Sur la ligne de Ceinture, la circulation a été interrompue à quatre heures et demie. La gare de la Chapelle, qui est en contre-bas, était inondée, et les trains durent s'arrêter à Est-Ceinture.

LE TROISIÈME CONCOURS DE JOUETS. — A partir d'aujourd'hui, les inventeurs désirant participer au troisième concours de jouets pourront s'adresser directement au Petit Palais pour tous les renseignements relatifs au concours et à la foire annexée. Deux membres du comité s'y tiendront en permanence de neuf heures à six heures.

A la suite d'un grand nombre de demandes d'exposants qui ne sont pas tout à fait prêts, le comité a décidé de reculer jusqu'au 31 août la réception des objets.

La date d'ouverture reste toujours fixée au 4 septembre.

LA MONNAIE DE NICKEL. — On vient de commencer à la Monnaie, d'après le modèle du graveur Patey, la fabrication des coins de frappe de la nouvelle piècette de nickel. M. Arnauné pense pouvoir commencer la frappe vers la fin du mois prochain.

La première émission de la nouvelle monnaie de nickel aurait lieu dans ce cas en octobre.

L'ORME DE SULLY. — C'est demain que l'Etat vendra aux enchères l'orme historique de Sully, qui, depuis trois siècles, ombrageait les abords de l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

On vient de l'abattre dans la cour de l'Institution nationale des sourd-muets, et il a été débité, hier, en bûches de Noël dont l'amas ne forme pas moins de 19 stères de bois de chauffage!

Le directeur des sourds-muets a tenu pourtant à conserver un dernier vestige de l'arbre séculaire, et l'on a laissé debout son tronc jusqu'à une hauteur de 10 mètres.

M. Camus, architecte des bâtiments civils, va le couvrir d'une rondelle de ciment mesurant 6 mètres de circonférence, qui le préservera des intempéries.

LE JARDINIER DE M. MOUGEOT. — Le concours de jardins, qui doit avoir lieu à Neuilly, dimanche prochain, à l'occasion de la Saint-Fiacre, vient d'avoir un prélude à Paris.

Une délégation de la Société nationale d'horticulture, dite comité de l'Art des jardins, s'est, en effet, transportée au ministère de l'agriculture pour examiner le jardin de ce ministère très heureusement transformé par M. Martineau.

Le jardinier de M. Mougeot a reçu les félicitations de ses collègues du jury en attendant la récompense que lui réserve la Société d'horticulture.

Les gazelles tunisiennes de M. Mougeot ont eu leur part du succès, car leur chalet rustique et leur petit parc au milieu de la pelouse centrale contribuent au décor original du beau jardin de la rue de Varennes.

LE RECORD MONDIAL DE LA DISTANCE parcourue en ballon appartient, depuis le 11 octobre 1900, à MM. de La Vaulx et Castillon de Saint-Victor, qui ont parcouru, sans escale, 1,925 kilomètres dans leur voyage aérien de Paris aux environs de Moscou.

Un aéronaute bavarois, M. Heinz Ziegler, d'Augsbourg, vient d'approcher de ce chiffre d'une façon remarquable, dans une ascension qui s'est terminée sur les bords du Pruth, en Roumanie. En vingt heures, il a parcouru 1,225 kilomètres, mais en suivant le fil du vent. Au contraire, la distance du record des deux aéronautes français est mesurée le long de l'arc de grand cercle qui joint le point d'atterrissage au point d'ascension. En employant le même système pour évaluer la distance de l'aéronaute bavarois, on atteindrait à peine 1,100 kilomètres.

Cette ascension a été, du reste, très mouvementée à cause du passage des Carpathes. L'aéronaute bavarois s'est élevé à 4,500 mètres et a trouvé des courants ayant la vitesse extraordinaire de 150 kilomètres par heure.

ALLMAYER. — Le courrier de la Guyane, qui vient d'arriver à Paris, apporte la nouvelle de la mort d'Allmayer qui, le 19 juillet, a succombé à Saint-Laurent-de-Maroni, à un accès de fièvre intermittente. On se rappelle qu'Allmayer avait été condamné aux travaux forcés à la suite d'une série de vols dans lesquels il avait su utiliser ingénieusement le téléphone, presque dès l'apparition de ce moyen de communication. Envoyé au bagne, Allmayer avait bénéficié d'une série de commutations de peine, mais il restait astreint à l'obligation de la résidence aux colonies. On se souvient qu'il y a quelque temps il put échapper à la surveillance dont il était l'objet et venir à Paris, dans le but, paraît-il, d'y obtenir les signatures nécessaires pour son mariage. Puis il repartit pour la Guyane. Mais, s'étant arrêté en Guyane anglaise, il fut arrêté et restitué aux autorités françaises, à la suite d'une déclaration, d'ailleurs inexacte, de l'administration pénitentiaire qui laissa croire aux autorités anglaises qu'Allmayer s'était échappé du bagne. On sait qu'à la suite de ces faits, M. Dumont, chef de l'administration pénitentiaire, a été révoqué de ses fonctions.

UN INCIDENT AU VAL-DE-GRACE. — Un journal annonçait ce matin qu'une mutinerie avait provoqué quelque effervescence à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

Renseignements pris, il s'agit d'un incident presque insignifiant. Vendredi soir, vers sept heures, deux détenus expédiés pour raisons de santé d'une prison du gouvernement militaire de Paris au Val-de-Grâce, se sont pris de querelle sous un prétexte futile.

Le garde républicain commis à leur surveillance les ayant invités à ne point troubler le repos de leurs voisins, les deux détenus l'invectivèrent. Ils firent tant et si bien que l'officier d'administration de service intervint à son tour et donna l'ordre de les conduire en cellule.

L'incident avait été jugé si minime que l'officier principal ne fut même pas prévenu de ce qui s'était passé : il ne l'apprit que le lendemain par l'officier de service.

ARRESTATION D'UN BAVAROIS. — En vertu d'une demande d'extradition du gouvernement bavarois, le service de la Sûreté a arrêté ce matin un nommé Jean Griessmayer, âgé de trente-trois ans, originaire de Nuremberg. Après avoir servi pendant quatre ans dans la légion étrangère, Griessmayer était retourné dans son pays, où il commit des faux. Il sera dirigé prochainement sur Munich.

DOMPTEUR BLESSÉ PAR UNE LIONNE. — Hier soir, à Quimper, un dompteur offrait le spectacle sensationnel de faire exécuter la danse serpentine par sa fille au milieu des lions. Le dompteur, qui craignait les effets de l'orage sur les fauves avait également pénétré dans la cage pour les maintenir en respect.

Le spectacle venait à peine de commencer lorsque la lionne Sarah se précipita sur le dompteur et le mordit quatre fois à la cuisse. Les spectateurs épouvantés s'enfuirent précipitamment, tandis qu'on retirait difficilement le dompteur des griffes du fauve.

LE DÉPART DU « FRANÇAIS ». — On mande du Havre :

Le bateau *le Français*, ayant à bord M. Charcot et les membres de l'expédition du pôle Sud, a quitté définitivement notre port, hier, et s'est dirigé sur Brest où il embarquera du charbon mis gratuitement à sa disposition par la marine.

INFORMATIONS DIVERSES

— *Les wagons-lits.* — Nous apprenons que le service de la voiture directe de Paris à Francfort (*viâ* Carlsruhe) par le Carlsbad-Express est rétabli depuis le 20 août.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort, à Bône, de M. Jérôme Bertagna, maire de cette ville.

Pendant de longues années, M. Jérôme Bertagna a joué un rôle politique très important en Algérie. Il fut président du conseil général de Constantine et vice-président du conseil supérieur de la colonie.

On annonce la mort, à l'âge de soixante-et-onze ans, de l'abbé Grenier, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris.

Les obsèques de M. Léonce Bloch, administrateur délégué de la Banque transatlantique, chevalier de la Légion d'honneur, décédé subitement à Biarritz à l'âge de soixante ans, auront lieu demain, mardi, 25 du courant, à Paris.

On se réunira à trois heures très précises à la porte du cimetière Montmartre. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part.

Nous apprenons la mort de Mme N.-K. Rosenfeld, décédée le 19 août, à Francfort-sur-le-Mein, après une longue maladie.

Il n'a pas été envoyé de lettres de faire-part.

LIBRAIRIE

LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE L'ANNÉE

Willy : la *Maîtresse du prince Jean*, 40 mille.
Pontsevrez : l'*Enjeu du bonheur*, 5e mille.
André Delcamp : *Chocho, de l'Académie française*, 30e mille.
Claude Couturier, *Trop riche*, 5e mille.

(Voir aux annonces.)

LE COLLECTIVISME

EXAMEN CRITIQUE DU NOUVEAU SOCIALISME ET L'ÉVOLUTION DU SOCIALISME DEPUIS 1895

La librairie Guillaumin publie la quatrième édition de l'œuvre de M. Paul Leroy-Beaulieu : le **Collectivisme**. L'auteur a ajouté à cette édition une annexe très considérable, sous le titre de l'*Evolution du socialisme depuis 1895*; dans ces chapitres nouveaux, qui ont plus de 200 pages, M. Paul Leroy-Beaulieu décrit les phases nouvelles et les visages nouveaux du socialisme, tant en Allemagne et en Angleterre qu'en France, notamment le « Socialisme réformiste » et le « Solidarisme ». Cet ouvrage est ainsi, dans sa première partie, une œuvre de doctrine et, dans sa seconde partie, l'exposé de la situation actuelle du socialisme dans le monde.

THÉATRES

La représentation d'hier au théâtre d'Orange comportait *Citharis*, d'Alexis Mouzin, et *Britannicus*.

Les deux premiers actes de *Citharis* ont été joués, devant un public nombreux et avec le plus vif succès, par Mmes Silvain, Madeleine Roch, Roche et Belval, et MM. Silvain, Garde, Castelli, Duparc et Boyer. A cinq heures, un violent orage a éclaté et on a dû renoncer à finir la représentation.

M. Silvain, au nom de ses camarades de la Comédie-Française, a envoyé à M. Alexis Mouzin la dépêche suivante :

Vos collaborateurs vous félicitent de l'effet saisissant de *Citharis* et regrettent l'œuvre inachevée. Nous en donnerons le spectacle mardi.

On annonce pour le 9 septembre, à l'occasion de la présence à Orange du général Metzinger et des officiers étrangers venus pour les grandes manœuvres, une seconde représentation de *Citharis* et d'*Iphigénie*.

— La fête donnée, hier, en l'honneur de Berlioz, à la Côte-Saint-André, a été très brillante.

La ville était pavoisée. Le matin, à dix heures, M. Meyer, maire, après avoir reçu les invités à l'arrivée du train, a donné lecture de son discours devant la statue de Berlioz.

Un banquet a eu lieu à deux heures. M. Meyer y a pris la parole; puis M. Nuglat, vice-consul d'Italie, qui, au nom de l'Italie, a exprimé sa joie de voir fraterniser, avec Berlioz, la musique italienne et la musique française.

M. de Beylié, président du comité d'organisation de la fête, a clos la série des discours par quelques mots.

Un concert a eu lieu, à quatre heures de l'après-midi, au cours Duquesne. Mlle Eléonore Blanc, de l'Opéra, s'est fait entendre et a obtenu un grand succès dans les œuvres de Berlioz qu'elle a interprétées.

Un orage s'étant abattu, à cinq heures, sur la Côte-Saint-André, les réjouissances populaires projetées pour la soirée n'ont pu avoir lieu.

— A l'Opéra :

Mme Carrère fera sa rentrée, ce soir, dans le rôle de Vénus, de *Tannhæuser*.

Mlle Hatto chantera Elisabeth. Les autres rôles seront tenus par Mlle Agussol, MM. Casset, Noté, A. Gresse, Cancelier, Cabillot, Douaillier, Gallois, etc.

— Le ténor Alvarez, qui doit faire sa rentrée par le rôle de Jean de Leyde, du *Prophète*, puis chanter l'*Othello* de Verdi, chantera aussi le *Cid*, de M. Massenet, avant de créer le principal du rôle *Fils de l'Etoile*, de M. Camille Erlanger.

Dans le *Cid*, Mlle Lucienne Bréval reprendra le rôle de Chimène.

— A la Comédie-Française, Coquelin cadet a repris, hier, avec un très vif succès, le rôle de Tartufe.

— La plu